

Stratégie pour le secteur de Lake Louise – ÉBAUCHE à des fins de consultation – Mars 2021

Le secteur de Lake Louise est l'une des destinations touristiques les plus courues du parc national Banff. Situé le long de la ligne continentale de partage des eaux, au cœur des Rocheuses, ce secteur est réputé pour ses lacs turquoise alimentés par des glaciers et ses vues emblématiques sur les montagnes (figure 1). Il offre aux visiteurs une vaste gamme d'activités quatre-saisons : observation des panoramas au lac Louise, au lac Moraine et à la station de ski Lake Louise, randonnée pédestre, excursions de randonnée avec coucher, escalade, alpinisme, vélo, ski nordique, patinage, escalade sur glace, ski de randonnée, ski alpin et raquette. Le hameau de Lake Louise, situé au confluent des rivières Bow et Pipestone, fournit des services de soutien et d'hébergement aux touristes et aux résidents.

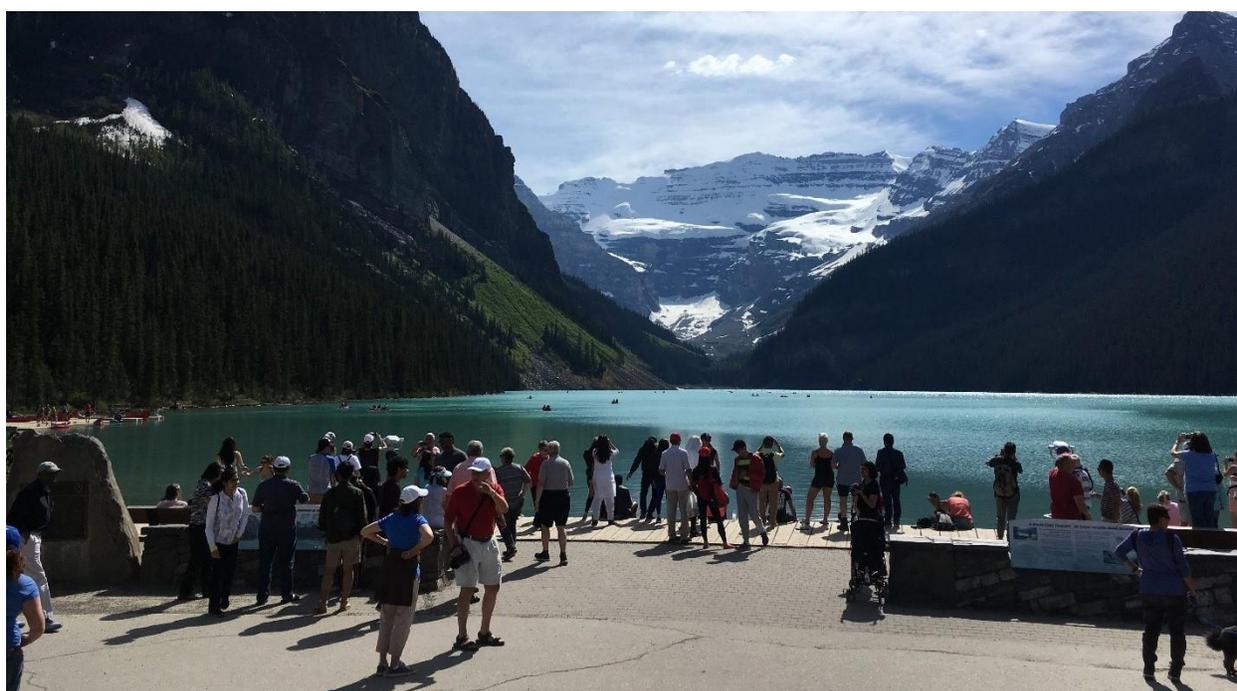


Figure 1. Visiteurs admirant la vue au bord du lac Louise.

Le secteur de Lake Louise est aux prises avec plusieurs problèmes de gestion complexes en raison de sa grande popularité et de ses caractéristiques exceptionnelles. Pour relever ces défis, Parcs Canada doit prendre en compte les importantes valeurs naturelles et culturelles du secteur, les espèces en péril, la forte affluence, le grand nombre de possibilités récréatives réputées, les biens bâtis, la croissance démographique régionale, les entreprises commerciales à bail, les couloirs de transport routier et ferroviaire ainsi que le vif intérêt du public. La mise en place de solutions pourrait exiger beaucoup de temps et de ressources, et leur efficacité dépendra de la collaboration et des partenariats entre Parcs Canada, les intervenants et la collectivité.

La présente stratégie vise surtout à remédier aux problèmes de gestion relevés sur une parcelle de 220 km² autour du lac Louise (figure 2). Bordé à l'ouest par la limite des parcs nationaux Banff et Yoho et à l'est par le col Boulder, ce secteur renferme plusieurs destinations courues comme le lac Louise, le lac

Moraine, la station de ski Lake Louise et le hameau de Lake Louise. Il est coupé en deux par la haute Bow, la voie ferrée du Chemin de fer Canadien Pacifique, les quatre voies de la Transcanadienne et plusieurs routes secondaires. Parmi ses caractéristiques écologiques les plus importantes, il convient de mentionner deux corridors fauniques qui traversent le fond de la vallée et les flancs de montagne adjacents, parallèlement à la rivière Bow : le corridor Fairview, à l'ouest, et le corridor Whitehorn, à l'est. De plus, le secteur de Lake Louise fait partie de l'aire de reproduction du grizzli et abrite d'importants milieux naturels qui servent d'habitat à de nombreuses espèces végétales et animales indigènes, notamment des espèces en péril comme le pin à écorce blanche et la truite fardée versant de l'ouest.

Les visiteurs arrivent majoritairement par la Transcanadienne et séjournent dans le secteur pour la journée. Ils ont accès à plusieurs lieux d'hébergement, comme les hôtels Chateau Lake Louise, Moraine Lake Lodge, Deer Lodge, Paradise Lodge and Bungalows, Lake Louise Inn et Mountaineer Lodge, l'auberge Lake Louise Hostel et le camping de Lake Louise, qui est géré par Parcs Canada.

La Stratégie pour le secteur de Lake Louise vise à préciser l'orientation adoptée pour la gestion du secteur, laquelle est décrite dans l'*Ébauche du plan directeur du parc national Banff* (2021). L'objectif consiste à décrire plus en détail l'approche choisie par Parcs Canada pour préserver l'intégrité écologique et enrichir l'expérience du visiteur dans le secteur. Il s'agit d'un document d'orientation stratégique qui résume les problèmes auxquels doit faire face le secteur et qui propose des objectifs et des mesures pour y remédier. Au besoin, des plans tactiques plus détaillés seront élaborés. La stratégie sera revue et actualisée au besoin, selon une approche de gestion adaptative. Il est possible que les objectifs et les mesures soient modifiés au diapason de l'évolution des circonstances, des avancées technologiques ou de la conduite de nouvelles études.

Contexte

Parcs Canada a mis en œuvre avec succès bon nombre des mesures recommandées dans la stratégie pour le secteur de Lake Louise qui figurait dans le plan directeur du parc national Banff de 2010, dans le but de préserver l'intégrité écologique et d'enrichir l'expérience du visiteur. Le projet d'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique et au-delà est achevé, de même que l'installation de clôtures d'exclusion de la faune et l'aménagement de passages pour animaux, qui ont permis de réduire de plus de 80 % les collisions animaux-véhicules. Des ajustements ont été apportés dans certains secteurs de l'arrière-pays, par exemple le déplacement du camping de la Vallée-du-Paradise dans un endroit qui empiète moins sur l'habitat du grizzli. Des mesures visant à réduire les affrontements humains-animaux ont été mises en place, telles que l'imposition d'exigences liées à la « randonnée à quatre » dans le secteur du lac Moraine, l'amélioration des lignes de vue sur les sentiers et l'instauration de fermetures de secteur temporaires au besoin. Les *Lignes directrices particulières pour l'aménagement et l'utilisation du territoire de la station de ski Lake Louise*, qui ont été approuvées en 2015, présentent la feuille de route à suivre pour que les décisions relatives à l'aménagement et à l'utilisation du territoire soient conformes au mandat de Parcs Canada et à ses *Lignes directrices pour la gestion des stations de ski*. La station de ski a dressé son premier plan à long terme pour orienter la mise en œuvre de ses lignes directrices particulières dans les 10 à 15 prochaines années, et celui-ci a été approuvé en 2019. D'importantes installations d'appui aux visiteurs ont été

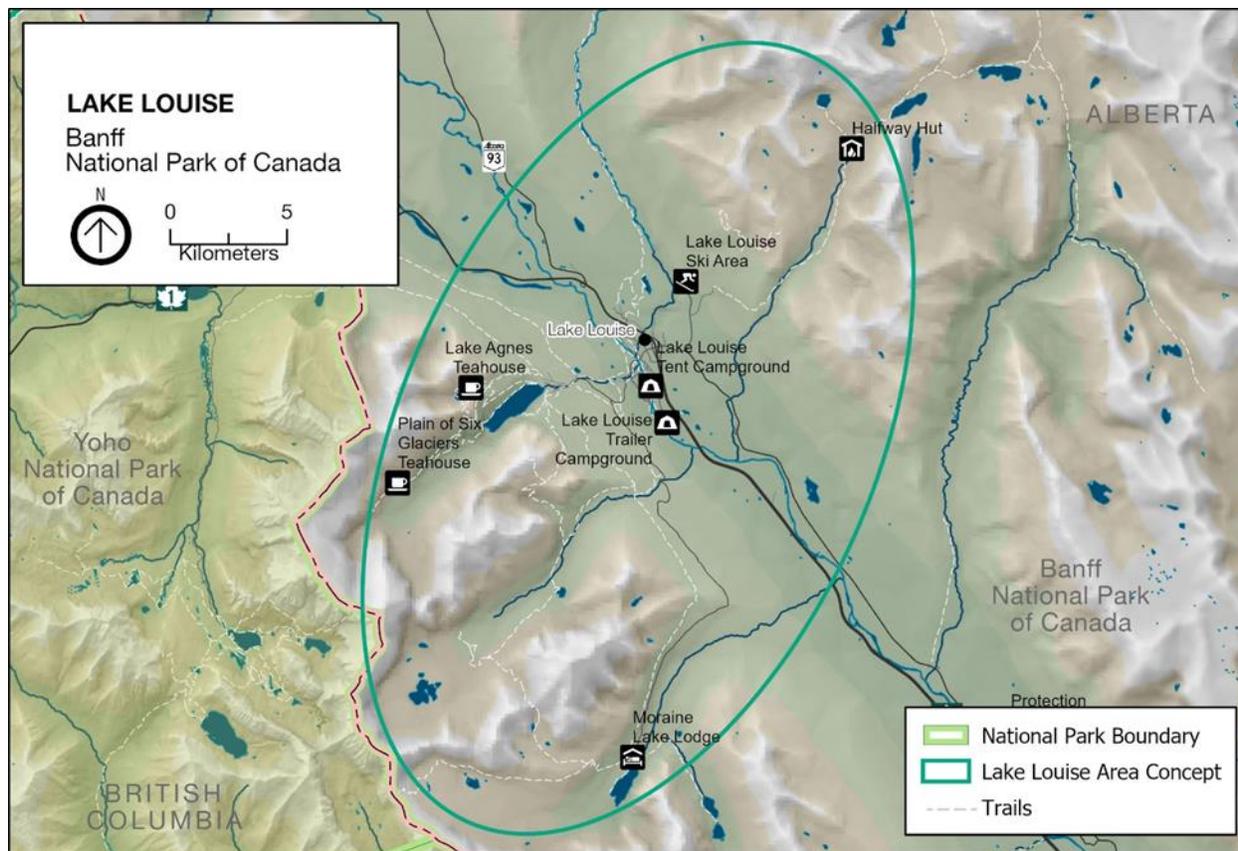


Figure 2. Carte du secteur de Lake Louise.

améliorées, notamment des toilettes, la promenade du Bord-du-Lac-Louise, le sentier de l'Éboulement-du-Lac-Moraine et l'aire d'observation attenante ainsi que le Centre d'accueil de Lake Louise. En outre, Parcs Canada a instauré diverses mesures de gestion de la circulation pour réduire la congestion, et un nouveau service de navette régionale a été mis en place. Un total de 547 078 personnes en ont tiré parti en 2019.

Depuis 2010, le changement qui a eu le plus d'incidences sur les conditions d'exploitation a été la hausse sans précédent de l'affluence. En 2019-2020, le parc national Banff a accueilli 4,1 millions de visiteurs, ce qui représente une augmentation de 29,8 % par rapport à 2010-2011. Le volume annuel de circulation bidirectionnelle sur Lake Louise Drive totalisait 2,1 millions de véhicules en 2019, comparativement à 1,2 million en 2010, une hausse de 75 %. Le personnel de Parcs Canada en poste au Centre d'accueil de Lake Louise et au nouveau kiosque aménagé au bord du lac a géré 197 466 interactions de service en 2019, par rapport à 58 855 au Centre d'accueil en 2010, ce qui constitue une hausse de 235 %. L'affluence estivale sur quatre des sentiers de randonnée les plus populaires a augmenté de 156 %, tandis que l'affluence automnale a fait un bond de 400 % dans la vallée Larch (figure 3). L'été demeure la saison où le secteur de Lake Louise accueille le plus grand nombre de visiteurs, mais l'affluence a augmenté de façon appréciable pendant les saisons intermédiaires de la fin du printemps et du début de l'automne ainsi que pendant les vacances d'hiver, ce qui oblige Parcs Canada à gérer la circulation dans le secteur à longueur d'année.

	Nombre de randonneurs en 2010	Nombre de randonneurs en 2019	Écart (%)
De juin à septembre			
Bord du lac Louise (côté ouest du lac)	130 817	223 132	70,6
Lac Mirror	104 956	269 274	156,6
Point de départ du sentier du Lac-Agnes	98 669	358 328	263,2
Vallée Larch	25 987	74 213	185,6
Total	360 429	924 947	156,6
De septembre à octobre			
Vallée Larch	8 611	43 043	399,9

Figure 3. Données de fréquentation des sentiers recueillies à l'aide de compteurs et pourcentage de hausse de l'affluence sur certains sentiers du secteur de Lake Louise, de 2010 à 2019.

Défis actuels

Dans le secteur de Lake Louise, la gestion du volume élevé de véhicules particuliers représente le principal problème causé par la hausse de l'affluence. Tout au long des mois d'été, les routes et les terrains de stationnement en bordure du lac n'ont pas une capacité suffisante pour accueillir le volume de circulation actuel. La congestion sur Lake Louise Drive s'étire parfois au-delà de la route du Lac-Moraine (1,8 km) et, occasionnellement, jusqu'au hameau de Lake Louise, situé à une distance d'environ 4 km. Il arrive souvent que le point de départ du sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux et l'aire de pique-nique Fairview ne puissent pas exercer leur vocation, parce que le terrain de stationnement est occupé au maximum de sa capacité par des visiteurs qui s'y garent de façon opportuniste pour ensuite se rendre au lac à pied. Les routes d'accès se terminent aux principales destinations, de sorte que les automobilistes qui y arrivent doivent emprunter la même route pour le retour. La congestion qui en résulte, sans parler du stationnement illégal le long des accotements, empêche la faune de traverser la route. Malgré la signalisation indiquant que le terrain de stationnement est plein, de nombreux visiteurs remontent Lake Louise Drive, certains à plusieurs reprises, dans l'espoir de trouver une place pour se garer au bord du lac. Les efforts incessants qu'il faut déployer pour rediriger les véhicules à partir de la route du Lac-Moraine et dans le terrain de stationnement du lac Louise ralentissent la circulation, représentent une source de frustration pour les visiteurs et découragent le personnel.

La concentration de biens bâtis et les perturbations causées par l'important volume de circulation et la présence humaine entravent les déplacements des animaux dans le secteur de Lake Louise. Le corridor faunique Fairview longe la berge ouest de la rivière Bow. Il est coupé en deux par Lake Louise Drive et englobe le lotissement urbain de Lake Louise. Le corridor Whitehorn longe le côté est de la rivière Bow. Il est coupé en deux par Whitehorn Road et englobe une partie de la station de ski Lake Louise. La forte circulation automobile sur Lake Louise Drive et Whitehorn Road pourrait amener des espèces furtives à éviter le secteur ou à traverser la route durant les périodes de forte affluence. Comme les visiteurs ont tendance à arriver tôt le matin ou tard en fin de journée pour éviter les foules, les périodes de forte affluence sont de plus en plus longues. Le corridor Fairview est également sillonné de multiples sentiers,

qui élargissent l’empreinte de l’activité humaine. Au fond de la vallée, la mortalité faunique a été grandement réduite sur la Transcanadienne, mais elle demeure préoccupante sur la voie ferrée. La forte affluence humaine et la concentration de biens bâtis pourraient réduire l’efficacité du corridor pour la faune et accroître les risques d’accoutumance et d’affrontements humains-animaux. Les voitures garées illégalement le long des routes obstruent les lignes de vue, ce qui contribue aussi à l’augmentation des risques d’affrontements humains-animaux lorsque des visiteurs rencontrent des ours en train de se nourrir près de la chaussée.



Figure 4. Visiteurs attendant la navette au lac Louise, 2018.

En 2019, le service de navette mis en place par Parcs Canada a permis d’éliminer quelque 195 000 véhicules sur Lake Louise Drive et la route du Lac-Moraine. Il reste toutefois plusieurs problèmes à régler pour améliorer le réseau de transport. La capacité d’accueil du parcobus est actuellement de 450 à 500 véhicules, ce qui est insuffisant pour répondre à la demande actuelle et prévue pour l’avenir. Les visiteurs qui arrivent entre 11 h et 14 h ont de la difficulté à trouver une place de stationnement et doivent faire la queue pendant de longues périodes avant de pouvoir monter à bord d’une navette. Le parcobus actuel n’est pourvu que d’un minimum d’installations et n’offre pas le niveau de service souhaité pour étayer des expériences de qualité. Il ne renferme que quatre toilettes sèches et ne compte ni abri contre le mauvais temps, ni endroit où s’asseoir, ni source d’eau potable. Il n’y a pas non plus de conduites de services publics permettant d’offrir des services comme des toilettes à chasse d’eau et de l’eau potable. Pour faciliter l’accès des visiteurs et des navettes au parcobus, il faut limiter la vitesse sur la Transcanadienne afin que les véhicules puissent effectuer un virage sans danger. En raison de la densité de la circulation sur la Transcanadienne, il est parfois difficile pour les navettes de respecter leur horaire.



Figure 5. Véhicules garés à l'extérieur des places désignées dans l'aire de fréquentation diurne Fairview, 2018.

Aperçu de la stratégie pour le secteur

La Stratégie pour le secteur de Lake Louise s'assortit de deux objectifs clés : accroître l'intégrité écologique et rehausser la qualité de l'expérience offerte aux visiteurs.

Les mesures de préservation et de rétablissement de l'intégrité écologique dans le secteur de Lake Louise seront axées sur le maintien de la connectivité de l'habitat, la réduction des affrontements humains-animaux et la diversification des milieux naturels qui servent d'habitat à la faune. Les mesures de gestion de la circulation viseront à réduire le nombre de véhicules sur Lake Louise Drive et à créer des périodes saisonnières et quotidiennes où la circulation reste faible dans les corridors fauniques Fairview et Whitehorn. Ces intervalles de faible perturbation permettront de maintenir ou d'accroître les déplacements des animaux dans ces corridors. Les sommes investies dans des mesures destinées à atténuer les effets des routes serviront à protéger la faune et à prévenir les collisions avec des véhicules. Parcs Canada continuera de collaborer avec le Chemin de fer Canadien Pacifique à la recherche de moyens de réduire la mortalité faunique associée à la voie ferrée. Les possibilités de modifier le tracé de certains sentiers seront examinées en vue d'accroître l'efficacité des corridors. Des programmes d'éducation et d'interprétation seront exécutés pour inciter les visiteurs à adopter des comportements responsables et à participer à l'intendance du parc. Les programmes de réduction des risques d'incendie et les travaux d'amélioration de l'habitat seront conçus de manière à accroître le nombre de corridors de déplacement pour la faune et à créer un habitat de qualité à l'écart de la zone de forte affluence humaine du lac Louise, tout en protégeant la collectivité contre les incendies. Les végétaux qui attirent les animaux, comme les pissenlits, seront enlevés dans des endroits clés afin de réduire les risques de rencontres visiteurs-animaux. Les travaux de surveillance continue et de recherche aideront Parcs Canada à prendre des décisions éclairées et à améliorer ses tactiques au fur et à mesure que progressera la mise en œuvre de la stratégie.

L'expérience offerte aux visiteurs dans le secteur de Lake Louise sera enrichie par la mise en place d'un réseau de transport en commun intégré ainsi que par des mesures destinées à rendre les installations et les services accessibles et inclusifs. Parcs Canada fera la promotion du transport en commun comme moyen privilégié de se déplacer dans le secteur de Lake Louise. Des installations et des services essentiels seront fournis dans des pôles d'attraction clés, notamment des toilettes publiques, des sources d'eau potable, une connexion à Internet, des kiosques d'information et d'orientation et des membres du personnel. Le parcobus comptera un nombre suffisant de places de stationnement pour répondre aux volumes de circulation attendus. Le débit de circulation et les routes seront gérés de manière à permettre aux navettes de respecter leur horaire et à éliminer les entraves à la circulation des véhicules de secours. Pour prévenir les obstacles et donner à tous les visiteurs la possibilité de profiter du patrimoine naturel et culturel du Canada, l'accessibilité sera un facteur clé dans tout projet d'amélioration des installations et des services. Les activités de communications et de diffusion externe permettront aux visiteurs de se faire des attentes réalistes et les aideront à planifier et à réserver avant leur arrivée. La signalisation sera améliorée pour aider les visiteurs à mieux s'orienter sur les routes et les sentiers.



Figure 6. Terrain de stationnement auxiliaire, 2018.

1. Préserver l'intégrité écologique

Objectif du plan directeur du parc : Préserver et rétablir l'intégrité écologique et veiller à ce que la faune puisse occuper les corridors fauniques Whitehorn et Fairview et s'y déplacer en toute sécurité.

Plusieurs problèmes de gestion nuisent à l'intégrité écologique du secteur de Lake Louise : une forte affluence humaine dans un habitat faunique important, une grande concentration de biens bâtis, surtout

dans le fond de la vallée, la présence de couloirs de transport très passants et un cycle des feux qui a été éliminé par le passé. Pour relever ces défis, Parcs Canada devra s'employer à prévenir toute fragmentation supplémentaire de l'habitat et à éliminer les obstacles aux déplacements de la faune dans les corridors Fairview et Whitehorn. Il gèrera l'activité humaine dans ces parcelles d'habitat clés de manière à réduire les risques d'abandon du territoire par des espèces furtives ou les risques d'accoutumance à la présence humaine. À cet égard, Parcs Canada accordera une attention particulière au grizzli, une espèce préoccupante qui a son aire de reproduction dans ce secteur.

Le grand nombre de visiteurs qui circulent entre le hameau de Lake Louise et les aires de fréquentation diurne des lacs Louise et Moraine perturbe considérablement le corridor faunique Fairview. Les principales installations qui entravent les déplacements des animaux dans ce corridor comprennent Lake Louise Drive, la route du Lac-Moraine, le sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux (l'ancienne route 1A), les sentiers qui relient le hameau au lac Louise, les très populaires aires de fréquentation diurne au bord des lacs et l'importante infrastructure du secteur. Au plus fort de l'été, le nombre de véhicules dépasse la capacité d'accueil des terrains de stationnement aménagés au bord des lacs et dans le hameau, et il arrive aussi qu'il atteigne la capacité d'accueil maximale du parcobus. Cette affluence donne lieu à de la congestion sur les routes et dans les terrains de stationnement. La circulation dense appauvrit la qualité de l'expérience du visiteur et peut aussi nuire aux déplacements des animaux dans le corridor Fairview. Les restrictions d'accès en véhicule à la route du Lac-Moraine sont en vigueur uniquement lorsque les terrains de stationnement sont pleins, et Lake Louise Drive n'est assujettie à aucune restriction. Les vélos de montagne sont autorisés sur le sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux (piste asphaltée) et sur le sentier Tramline, de même que sur les sentiers de la Rivière-Bow, du Lac-Ross et du Haut-Plateau-du-Lac-Moraine.

De l'autre côté de la vallée, le corridor faunique Whitehorn s'étend de la Transcanadienne jusqu'aux flancs intermédiaires du mont Whitehorn. Parmi les principales installations qui entravent les déplacements des animaux dans ce secteur, il convient de mentionner Whitehorn Road, la promenade de la Vallée-de-la-Bow, la station de ski Lake Louise, Fish Creek Road, Temple Road et le réseau de sentiers de la Pipestone. En été, une clôture électrique est érigée autour de la base de la station de ski pour exclure les grizzlis et réduire les risques d'affrontements humains-animaux. L'accès à Temple Road est limité aux véhicules opérationnels de la station de ski, de ses entrepreneurs et de Parcs Canada. Le réseau de sentiers de la Pipestone jouit d'une grande popularité auprès des adeptes du ski nordique en hiver, mais il est relativement peu fréquenté pendant les mois d'été. Les vélos de montagne et les chevaux sont autorisés sur le sentier principal de la Pipestone et sur Temple Road.

La voie ferrée du Chemin de fer Canadien Pacifique est une source de mortalité faunique dans le parc national Banff. En 2017, 23 gros mammifères ont été tués sur le tronçon de la voie ferrée qui traverse le parc. De 2010 à 2017, Parcs Canada et le Chemin de fer Canadien Pacifique ont collaboré à une initiative de recherche conjointe qui leur a permis d'examiner les facteurs contribuant à la mortalité d'origine ferroviaire chez le grizzli et de trouver des pistes de solutions. Les recommandations découlant de ces travaux et des recherches qui se poursuivent seront mises en œuvre dans le cadre de la Stratégie pour le secteur de Lake Louise.

Pour remédier à ces préoccupations, Parcs Canada instaurera des systèmes de gestion de la circulation et de transport en commun qui amélioreront les conditions écologiques en réduisant la congestion pendant

des périodes clés; il apportera des améliorations ciblées à l'habitat et à la connectivité à l'extérieur des zones de forte affluence humaine (tout en réduisant les risques d'incendie pour le parc et la collectivité), et il veillera à ce que les services aux visiteurs coïncident avec les limites de croissance établies pour le hameau de Lake Louise. Dans ses travaux de mise en œuvre, il se concentrera sur l'atteinte des objectifs suivants :

Objectif 1.1 : Préserver ou accroître l'efficacité du corridor faunique Fairview.

Mesures :

- Réduire le nombre de véhicules particuliers sur Lake Louise Drive en redirigeant les visiteurs directement vers le parcobus lorsque le terrain de stationnement du lac Louise a atteint sa capacité maximale et en faisant respecter les interdictions de stationnement en bordure de route.
- Adapter l'horaire des navettes et imposer des restrictions à la circulation pour limiter les perturbations sur la route du Lac-Moraine à l'aube et au crépuscule, dans le but de permettre à la faune d'occuper le territoire et de se déplacer dans le corridor.
- Selon les besoins, instaurer de nouvelles restrictions d'accès temporelles ou saisonnières pour les véhicules sur Lake Louise Drive et la route du Lac-Moraine, en vue de réduire les perturbations causées aux animaux sauvages pendant des périodes cruciales.
- Revoir l'utilisation de l'aire de pique-nique Fairview et envisager des vocations de rechange pour ce secteur.
- Évaluer les sentiers qui traversent le corridor Fairview et en modifier le tracé là où cette mesure permet d'accroître l'efficacité du corridor tout en continuant d'offrir des possibilités appropriées aux visiteurs.

Objectif 1.2 : Préserver ou accroître l'efficacité du corridor faunique Whitehorn.

Mesures :

- Utiliser des panneaux permettant l'affichage de limites de vitesse variables pour réduire la vitesse en soirée ou pendant d'autres périodes de faible visibilité.
- Travailler avec la station de ski Lake Louise afin de concevoir et de construire un passage inférieur pour animaux sur Whitehorn Road, conformément aux conditions des lignes directrices particulières et du plan à long terme de la station de ski. L'emplacement du passage pour animaux sera choisi à la lumière des données recueillies dans le cadre de travaux de surveillance continue de la faune dans le couloir de transport.
- Adapter l'horaire des navettes et imposer des restrictions à la circulation pour limiter les perturbations sur Whitehorn Road à l'aube et au crépuscule ainsi qu'au printemps et en automne, dans le but de permettre à la faune de se déplacer dans le corridor.
- Là où il est justifié de le faire, installer des clôtures d'exclusion à certains endroits choisis pour accroître l'efficacité des passages pour animaux.

Objectif 1.3 : Poursuivre les efforts déployés pour réduire la mortalité faunique le long de la voie ferrée.

Mesures :

- Aménager et améliorer des corridors de déplacement et des sentiers pour la faune près de secteurs clés où les risques de collisions grizzlis-trains sont élevés, surveiller l'utilisation qu'en font les animaux et évaluer s'ils contribuent efficacement à diminuer les collisions.
- Entreprendre des activités de gestion de la végétation pour réduire les sources d'attraction de la faune et dégager des issues permettant aux animaux de fuir en bordure des tronçons de la voie ferrée où la végétation est dense.
- Poursuivre des travaux de brûlage dirigé et d'éclaircie sélective des forêts dans le but d'améliorer l'habitat du grizzli à l'écart du couloir ferroviaire, ce qui profitera également à d'autres espèces.
- Envisager d'appliquer les nouvelles connaissances et les nouvelles technologies acquises grâce à la recherche afin de réduire les risques de mortalité faunique d'origine ferroviaire.

Objectif 1.4 : Préserver ou accroître la sûreté de l'habitat du grizzli et réduire les affrontements humains-animaux.

Mesures :

- Remettre en état des parcelles antérieurement perturbées près des zones de forte affluence humaine afin d'en retirer la végétation non indigène, une source de nourriture non naturelle pour la faune.
- Là où des espèces non indigènes comme le pissenlit persistent, exécuter un programme annuel de lutte contre la végétation pour réduire les sources d'attraction des ours sur des parcelles clés du secteur de Lake Louise.
- Envisager l'enlèvement sélectif d'autres sources de nourriture pour les ours, telles que les baies de la shépherdie du Canada, dans les zones de forte affluence humaine.
- Conjointement avec les travaux de réduction des risques d'incendie dans le secteur, exécuter un programme de gestion de la végétation pour accroître la productivité de l'habitat faunique et améliorer les corridors de déplacement à l'écart des zones de forte affluence humaine.

Objectif 1.5 : Réduire les risques d'incendie pour la collectivité de Lake Louise et l'infrastructure environnante.

Mesures :

- Exécuter des travaux de réduction des risques d'incendie en appliquant les techniques Intelli-feu afin de diminuer le volume de combustible forestier et d'assurer une protection accrue à la collectivité en cas de feu de forêt.
- Recourir à des techniques de gestion de la végétation et à des brûlages dirigés pour créer, au nord et au nord-ouest de Lake Louise, un coupe-feu communautaire qui réduit les risques d'incendie tout en créant un habitat productif pour le grizzli à l'écart du lotissement urbain.
- Évaluer d'autres coupe-feu stratégiques permettant de protéger l'infrastructure du secteur de Lake Louise et de la vallée de la Bow.
- Dresser un plan d'évacuation en cas d'incendie pour le lac Moraine et le lac Louise.

Objectif 1.6 : Protéger la qualité de l'eau et les espèces aquatiques indigènes et prévenir la propagation d'espèces aquatiques envahissantes.

Mesures :

- Prévenir la propagation d'espèces aquatiques envahissantes par l'éducation et l'imposition d'exigences obligatoires de nettoyage des embarcations et du matériel de loisirs nautiques.
- Gérer soigneusement les activités nautiques et l'accès aux plans d'eau afin de réduire le risque d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes.
- Continuer d'interdire de façon saisonnière les activités récréatives commerciales sur la rivière Bow, de Lake Louise à l'échangeur Castle Junction, afin de protéger l'arlequin plongeur pendant la période de nidification.

Objectif 1.7 : Réduire les émissions de carbone produites dans le secteur de Lake Louise.

Mesures :

- Réduire les émissions de carbone produites par les véhicules particuliers en faisant la promotion du transport en commun et en diffusant des messages anti-ralenti dans les aires de stationnement publiques.
- Intégrer des éléments de conception et des technologies éconergétiques à la nouvelle infrastructure et aux bâtiments remis à neuf, notamment les logements, les locaux opérationnels et les installations d'appui aux visiteurs.
- Fournir des bornes de recharge publiques pour les véhicules électriques¹ au lac Louise et à d'autres destinations du secteur.
- Évaluer le potentiel des véhicules électriques et les bornes de recharge nécessaires pour le transport en commun et les opérations du parc.

2. Enrichir l'expérience du visiteur

Objectif du plan directeur du parc : Enrichir l'expérience du visiteur partout dans le secteur de Lake Louise par la mise en place d'un réseau de transport en commun intégré et la prestation d'installations et de services accessibles et inclusifs.

En raison de la hausse de l'affluence dans le secteur de Lake Louise, Parcs Canada a du mal à offrir l'expérience qu'il souhaiterait. L'accès aux destinations les plus courues n'est pas garanti; de plus, les terrains de stationnement pleins, la congestion et les files d'attente pour les navettes engendrent des retards et créent de la frustration chez les visiteurs. Les périodes de congestion ne font que s'allonger, les visiteurs arrivant de plus en plus tôt le matin et de plus en plus tard dans la journée pour accéder aux attractions populaires. Parcs Canada exploite des navettes et gère la circulation dans le secteur de Lake Louise. Il adapte constamment ses services pour atténuer les problèmes de circulation et fournir aux visiteurs un accès prévisible à des expériences sécuritaires et agréables. Ce programme a amélioré la

¹ Selon la Régie canadienne de l'énergie (2020), 91 % de l'électricité de l'Alberta provient de combustibles fossiles, de sorte que les bornes de recharge pour véhicules électriques ne réduiront pas de façon appréciable les émissions de carbone à court terme. Cependant, si l'Alberta entreprend la mise en valeur d'une source d'énergie plus renouvelable, les bornes de recharge dans le secteur de Lake Louise pourraient contribuer à la réduction des émissions de carbone dans l'avenir.

situation, sans toutefois permettre de remédier à l'ensemble des problèmes. Lake Louise Drive et la route du Lac-Moraine demeurent congestionnées. Le parcobus actuel n'atteint pas le niveau de service attendu de Parcs Canada, et il a une capacité insuffisante. Les visiteurs qui veulent en apprendre davantage sur les expériences offertes dans le secteur de Lake Louise ont parfois de la difficulté à accéder au centre d'accueil principal. Les installations d'appui aux visiteurs, telles que les toilettes, les aires de pique-nique et les voies d'arrêt, n'ont pas une capacité d'accueil suffisante pour répondre à la forte demande. Ces problèmes se font sentir surtout pendant l'été, mais des incidents de congestion et un manque de places de stationnement ont aussi été signalés au lac Louise pendant les vacances de la basse saison et les événements de fin de semaine.

De l'autre côté de la vallée, l'hiver est la période où l'affluence est la plus forte en raison de l'importance accordée au ski alpin à la station de ski Lake Louise et au ski nordique sur le réseau de sentiers de la Pipestone. Le programme de tourisme estival axé sur le téléphérique de la station de ski Lake Louise attire moins de 1 000 visiteurs par jour. L'affluence a atteint plus de 2 000 personnes par jour à seulement cinq reprises. Les exploitants prévoient accueillir environ 3 000 visiteurs par jour pendant les périodes d'affluence maximale de l'été une fois que seront achevés les projets présentés dans le plan à long terme. À la suite des améliorations prévues, les terrains de stationnement pourront accueillir jusqu'à 3 000 véhicules particuliers et 50 autocars. La station de ski a besoin de moins de 500 places pour étayer son programme estival (plan à long terme de la station de ski Lake Louise, 2019). Parcs Canada étudiera le rôle possible de ces terrains de stationnement dans l'atténuation de certains problèmes de circulation dans le secteur de Lake Louise.

Pour enrichir l'expérience du visiteur, Parcs Canada investira dans des réseaux de transport en commun, améliorera ses communications, accroîtra l'accessibilité et créera de nouvelles possibilités pour les visiteurs de se renseigner sur le patrimoine naturel et culturel du secteur. Dans ses travaux de mise en œuvre, il se concentrera sur l'atteinte des objectifs suivants :

Objectif 2.1 : Voir à ce que les communications préalables au séjour permettent aux visiteurs de planifier leurs expériences, de bien s'y préparer et de se faire des attentes réalistes.

Mesures :

- Travailler avec des offices du tourisme régionaux afin d'offrir des ressources d'aide complètes pour la planification du séjour, y compris des services de réservation, des renseignements sur la gestion de la circulation et des descriptions réalistes de l'expérience offerte au lac Louise.
- Utiliser des images récentes et fidèles pour illustrer l'affluence au lac Louise dans le matériel promotionnel de Parcs Canada.
- Recourir à des ressources virtuelles pour fournir des services de réservation et d'aide à la planification du séjour qui établissent des liens avec la population canadienne au-delà des limites du parc.

Objectif 2.2 : Mettre en place un système intégré, sécuritaire et fiable pour la gestion du stationnement, des navettes et de la circulation afin de promouvoir le transport en commun et de réduire la congestion des véhicules particuliers.

Mesures :

- Évaluer la possibilité de déplacer le parcoibus de Lake Louise à la station de ski Lake Louise afin d'offrir une capacité de stationnement suffisante et de mieux répondre aux exigences des visiteurs, notamment en leur fournissant des toilettes, de l'eau potable, des services de restauration et un abri.
- Mettre en place un programme de surveillance de l'affluence pour mieux comprendre les profils de fréquentation, notamment en installant des compteurs de circulation Bluetooth pour enregistrer des données sur l'utilisation de véhicules et la durée du séjour au lac Louise et au lac Moraine ainsi qu'en dénombrant les piétons le long des sentiers d'utilisation diurne du lac Louise.
- Recueillir des données pour mieux comprendre les profils d'utilisation des véhicules particuliers dans le secteur de Lake Louise et examiner des moyens de réduire les impacts sur l'infrastructure matérielle et l'expérience du visiteur.
- Instaurer un système de réservation pour les transports en commun à destination des lacs Louise et Moraine pendant la haute saison.
- Envisager l'adoption d'un système de réservation de places de stationnement pour permettre aux visiteurs de faire preuve de prévoyance et à Parcs Canada de diffuser des messages clairs sur les places disponibles dans les terrains de stationnement les plus utilisés.
- Intégrer le point de départ du sentier de la Vallée-du-Paradise dans le réseau de navettes ou dans les plans de transport en commun futurs.
- Explorer la possibilité de rendre le stationnement payant au lac Moraine pour inciter les visiteurs à emprunter les navettes de Parcs Canada ou à utiliser d'autres moyens de transport.
- Intégrer les navettes du secteur de Lake Louise de façon plus fluide aux réseaux de transport en commun régionaux en continuant d'établir des partenariats avec la Bow Valley Regional Transit Services Commission et d'autres transporteurs locaux.
- Envisager d'utiliser le parcoibus de Lake Louise comme base pour une éventuelle offre de transport en commun à destination du parc national Yoho ou d'autres parcs nationaux.

Objectif 2.3 : Développer l'infrastructure de gestion de la circulation pour atténuer la congestion, accroître la sécurité et enrichir l'expérience du visiteur.

Mesures :

- Installer des panneaux permettant l'affichage de limites de vitesse variables le long de la Transcanadienne pour ralentir la circulation pendant les périodes de forte congestion.
- Apporter des modifications aux terrains de stationnement du lac Louise et du lac Moraine afin d'améliorer l'impression à l'arrivée, de développer l'infrastructure de transport en commun, d'offrir des places de stationnement à accès universel et des supports à vélos ainsi que d'installer des panneaux d'orientation.
- Dresser des plans d'évacuation pour faciliter la sortie des visiteurs en cas d'urgence.
- Aménager des carrefours giratoires ou des barrières pour améliorer le débit de circulation à divers endroits, notamment au début de Lake Louise Drive, au début de la route du Lac-Moraine et dans le terrain de stationnement du lac Louise.

Objectif 2.4 : Investir dans une infrastructure permettant d'éliminer les obstacles à l'accessibilité et entretenir des installations de grande qualité qui facilitent l'atteinte des objectifs d'intégrité écologique et d'expérience du visiteur.

Mesures :

- Repérer les obstacles à l'accès des visiteurs et travailler à les éliminer en fournissant des installations et des services intégrés, accessibles et inclusifs.
- Promouvoir le transport actif auprès des visiteurs et des résidents en améliorant l'infrastructure pour la marche et le vélo dans la collectivité de Lake Louise.
- Améliorer les panneaux d'orientation pour aider les visiteurs à repérer les sentiers et à établir des liens avec la nature.
- Remettre à neuf et améliorer de courts sentiers de balade à pied et des aires d'observation très fréquentées afin de pouvoir y accueillir une forte concentration de visiteurs et de réduire le plus possible les impacts sur la végétation et le terrain.

Objectif 2.5 : Exécuter des programmes d'éducation et d'interprétation pour promouvoir une meilleure compréhension des enjeux écologiques, de l'histoire naturelle et culturelle locale ainsi que de l'intendance du parc.

Mesures :

- À tous les endroits où les visiteurs attendent, se déplacent et arrivent à destination, fournir des renseignements clairs et uniformes qui mettent l'accent sur l'établissement de liens avec la nature et le partage des responsabilités de préservation et d'intendance.
- Favoriser des expériences d'observation de la faune à la fois sécuritaires et éthiques.
- Sensibiliser les randonneurs à l'importance d'emprunter les sentiers désignés en vue de limiter les impacts sur la faune et la végétation.
- Concevoir des moyens d'interprétation avec et sans personnel pour inciter les visiteurs à profiter du programme d'interprétation.